

1.

Débitrice: **C.B.I. SA**, place de la Gare 5, **1296 Coppet**
2.

Date de la révocation: 12.03.2008
3.

Remarques: La Présidente du Tribunal d'arrondissement de La Côte a révoqué la faillite prononcée le 28 septembre 2005 à l'encontre de la société C.B.I. SA et ordonné la réintégration dans la libre disposition de ses biens.
- Office des faillites de Nyon-Rolle

1260 Nyon

(04404902)